

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
CANTON DE LINGWICK**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), mardi le 29 mai 2018, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :

Mme Suzanne Jutras, M. Sébastien Alix, M. Daniel Audet, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-139

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. PROGRAMME TECQ – RECHARGEMENT DE CHEMINS MUNICIPAUX 2018 – ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres public diffusé par le biais de SEAO et dans le journal La Tribune a été publié concernant le rechargement des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE 4 soumissions ont été reçues et qu'elles répondent aux spécifications demandées dans le document d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE ces soumissions, dont le résultat apparaît ci-dessous, ont été ouvertes publiquement le 24 mai 2018 à 14 h 35;

Soumissionnaires	Matériel transport & épandage /t.m. avant taxes
Transport et excavation Stéphane Nadeau	20,75 \$
Sintra inc.	31,60 \$
Les bétons L. Barolet inc.	16,94 \$
Excavation Lyndon Betts	19,25 \$

CONSIDÉRANT QUE le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec a accordé une aide financière pour la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE;

2018-140

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le contrat pour le rechargement des chemins municipaux soit adjugé à l'entreprise Les bétons L. Barolet inc. soumissionnaire le plus bas conforme. Le coût à la tonne incluant le matériel, le transport et l'épandage, mais excluant les taxes (TPS et TVQ), est de 16,94 \$ pour les travaux tels qu'ils sont décrits dans le document d'appel d'offres. La quantité totale de gravier de type MG20B confirmée est de 7 500 t.m.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-141

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 19 h 06.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné,
Mairesse

Josée Bolduc,
Directrice générale
secrétaire-trésorière